

La Poste: une entreprise saine et moderne

Exposé de Peter Hasler

Président du Conseil d'administration

Conférence de presse bilan

de La Poste Suisse

Siège principal de la Poste, Berne

31 mars 2011

SEULE LA VERSION ORALE FAIT FOI

Mesdames et Messieurs, chères collaboratrices et chers collaborateurs de La Poste Suisse,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à la conférence de presse bilan qui se déroule ici, au siège principal de La Poste Suisse à Berne. La conférence de presse de cette année est à marquer d'une pierre blanche, car nous sommes en mesure de vous communiquer le meilleur résultat de toute l'histoire de la Poste. En effet, le bénéfice consolidé de l'exercice 2010 se monte à 910 millions, en hausse de 182 millions de francs ou 25% par rapport à l'an dernier, et le chiffre d'affaires à 8,7 milliards de francs, en progression de 178 millions de francs ou 2,1%.

Ce résultat très réjouissant découle pour l'essentiel des efforts de nos 60 000 collaboratrices et collaborateurs qui font preuve chaque jour d'une grande motivation et d'un grand professionnalisme pour satisfaire la clientèle. C'est pourquoi nous leur adressons tous nos remerciements et les félicitons du remarquable travail qu'ils accomplissent dans toutes les unités de la Poste. La collaboration au sein du Conseil d'administration a aussi été excellente, de même qu'avec la Direction du groupe. J'adresse également mes sincères remerciements au directeur général, Jürg Bucher, et aux membres de la Direction du groupe, lesquels sont présents ici aujourd'hui et pourront répondre à vos questions sur leurs unités respectives.

Un tel bénéfice est très réjouissant pour la Poste à différents égards: d'une part, il confirme de manière éloquente ce que j'avais dit l'an dernier ici même

en indiquant que la Poste était une entreprise solide et saine en pleine expansion. D'autre part, ce bénéfice nous permet de remplir nos obligations. D'abord envers la caisse de pensions que nous souhaitons soutenir en lui versant 100 millions de francs afin d'obtenir un capital de couverture suffisant et de constituer à moyen terme des réserves pour les variations de cours; ensuite, envers l'entreprise Poste, dont nous augmentons les fonds propres et devons stimuler la croissance par des investissements. De plus, nous devons doter la future PostFinance SA des fonds propres nécessaires, puisqu'elle sera assujettie à la FINMA. Enfin, nous sommes tenus de donner une part de nos revenus au propriétaire. Cette année, nous souhaitons lui verser un montant de 200 millions de francs.

Dans les objectifs stratégiques qu'il nous a assignés, le Conseil fédéral exige non seulement que nous assurions et financions de façon autonome la desserte de base, mais aussi que nous nous imposions entre autres comme entreprise novatrice et axée sur la clientèle dans le cadre de la concurrence et que nous garantissions durablement, voire augmentions la valeur de l'entreprise. Ce sont des objectifs que nous continuerons à poursuivre.

L'an dernier, le Conseil d'administration a examiné attentivement la stratégie de la Poste pour les années 2011 à 2013. Nous entendons orienter le groupe plus systématiquement encore sur les quatre champs d'activité que sont les marchés de la communication, de la logistique, des services financiers grand public et des transports publics.

Voici quelques-uns des défis importants auxquels nous devons faire face:

- Sur le marché de la communication, renforcer les offres numériques et adapter les coûts au recul du volume des envois adressés.
- Exploiter les réseaux internationaux pour la logistique des marchandises.
- Développer et consolider les activités internationales.
- Croître sur le marché des services financiers grand public et optimiser la qualité des prestations.

Le Conseil d'administration a confirmé les 5 orientations stratégiques pour l'avenir et défini 6 objectifs mesurables:

- Un taux de satisfaction de la clientèle de 75 sur 100 points
- Un taux d'engagement du personnel de 80 sur 100 points
- Un EBIT compris entre 700 et 800 millions de francs
- Une position de leader dans les activités déployées en Suisse
- Attestation de fourniture et de présentation correctes, sans réserve
- Une réduction des émissions annuelles de CO₂ de 15 000 tonnes d'ici à fin 2013.

A ce propos, l'engagement de la Poste dans le domaine de l'environnement ne date pas d'hier. Depuis trois ans déjà, elle recourt à de l'électricité provenant entièrement de sources d'énergie renouvelables, comme l'énergie éolienne et l'énergie hydraulique, un pour cent environ étant de l'énergie produite de manière écologique, comme par exemple l'énergie éolienne du

Mont-Crosin dans le Jura bernois. Par ailleurs, un train de mesures a été décidé pour réduire de manière substantielle les émissions de CO₂. Il prévoit entre autres une amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules et des bâtiments. De nouveaux édifices comme PostParc près de la gare de Berne ou le nouveau siège principal de PostFinance seront érigés selon la norme Minergie ou Minergie-Eco. La Poste utilise en outre de plus en plus de scooters électriques ou de véhicules fonctionnant au gaz naturel. Exploitant 1000 scooters électriques, elle dispose de la plus grande flotte de ce type en Europe. Quant à nos clients commerciaux et à nos clients privés, ils peuvent compenser les émissions de CO₂ générées par leurs expéditions de lettres et de colis, grâce au supplément «pro clima». La Poste recourt d'ailleurs à cette prestation pour ses propres envois.

Le 17 décembre 2010, le Parlement a adopté le projet de révision de la législation postale. Nous avons toujours pour mission d'assurer la desserte de base, mandat que nous entendons remplir de manière financièrement autonome à l'avenir également. Les mêmes conditions-cadres s'appliquent à tous les acteurs du marché et l'établissement de droit public que constitue la Poste pourra se transformer en société anonyme, statut juridique moderne, dès l'entrée en vigueur des nouvelles lois. Quant à l'unité du groupe PostFinance, elle deviendra PostFinance SA et sera assujettie à la FINMA, conformément à la pratique de la branche. En se transformant en SA, la Poste obtiendra une marge de manœuvre accrue, au profit de la desserte de base ainsi que de nos clients privés et de nos clients commerciaux. Car cette

nouvelle forme d'organisation permettra à la Poste de répondre encore plus souplement à leurs divers besoins.

A l'étranger, la Poste continue à évoluer progressivement pour satisfaire aux exigences des clients suisses en dehors du pays, en leur offrant un accès au réseau mondial. S'inscrivant à 1,2 milliard de francs, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger constitue près de 14% du chiffre d'affaires du groupe. En s'engageant hors des frontières helvétiques, la Poste entend surtout défendre le marché domestique face à la concurrence internationale. Car nous devons affirmer notre position de leader sur nos marchés, même en cas de libéralisation complète. Nous ne nous lancerons pas, à l'avenir non plus, dans une aventure risquée. La Poste investit donc peu dans les infrastructures, mais mise plutôt sur des coopérations avec des entreprises et des réseaux. Avec un engagement financier minime, nous visons une croissance des produits de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de francs pour la période allant jusqu'à 2013, ce qui correspond à 15% environ du chiffre d'affaires.

Je vous remercie de votre attention et passe maintenant la parole à Monsieur Bucher.